

Prix de l'honorable Sénateur J. B. Rolland

ARTICLE COURONNÉ

INFLUENCE PERNICIEUSE DE L'USAGE DU TABAC ET SES CONSÉQUENCES SUR L'AVENIR DES RACES

« Du tabac les effets sont traîtres,
Ou diversement départis :
Lorsqu'il désenivre les maîtres
Il enivre les apprentis »

COLLETET.

Il est bien prouvé, malgré que quelques savants aient soutenu que l'habitude de fumer n'était pas inconnue en Europe ou en Asie antérieurement à la découverte de l'Amérique, que le tabac tire son origine de ce dernier continent. Christophe Colomb nous parle de cette plante dans son journal de voyage, et voici ce qu'il rapporte à l'époque de son débarquement à San Salvador : « Ils trouvèrent en chemin (les explorateurs) un grand nombre de naturels, tant hommes que femmes, qui tenaient en main un tison composé d'herbes dont ils aspiraient le parfum. » Barthélémy de Las Casas cite aussi cette coutume dans son *Histoire générale des Indes*, et il ajoute que les Indiens appelaient ces tisons des *tabacos*. La plante avec laquelle on les confectionnait se nommait *pétun*. On sait que les sauvages de la Nouvelle-France se servaient aussi de ce nom pour désigner la feuille qu'ils fumaient.

Bernardin de Saint-Pierre, qui a sans doute mieux admiré et étudié la nature que la portée logique de certaines de ses pensées, dit quelque part que celui qui dote son pays d'une plante nouvelle lui fait plus de bien que celui qui lui donne un livre. Cette pensée ne peut être que relativement vraie, et si on l'applique au cas présent, j'aime à être convaincu encore plus de l'utilité de *Paul et Virginie* que de celle du tabac. Quoiqu'il en soit, si l'on mesure l'utilité d'une chose par la mémoire du nom de celui qui l'a introduite, je veux croire que la nicotiane est plus utile que les vives de Nicot, car ceux-ci, sans le tabac, n'auraient guère fait parvenir son souvenir dans la postérité.

Comme on le voit, ce mot *nicotiane*, que les botanistes ont complaisamment donné à la feuille à fumer (*nicotiana tabacum*), vient du nom de l'ambassadeur français Nicot, qui vécut au milieu du XVI^e siècle. Outre ses ambassades au Portugal, il voyagea beaucoup et apporta le premier des Indes en Europe cette herbe nouvelle, qu'un marchand flamand avait lui-même importée de l'Amérique Centrale.

* *

« L'homme, dit M. Gaston de Tayac, à toutes les époques et à tous les degrés de la civilisation, a cherché les agents qui, en stimulant pour un instant l'action cérébrale, procurent ensuite à l'organisme une sorte de torpeur, sommeil involontaire où le corps endormi laisse à l'esprit toute liberté de se créer à sa fantaisie les rêves les plus doux ou les plus exaltés. Cette espèce d'extase l'humanité l'a demandée tour à tour aux boissons fermentées, à l'opium, au hachich, et enfin à un degré moins développé et aussi moins périlleux, au tabac... »

Le nouvel agent n'aurait pas pu arriver à temps plus opportun pour lui-même dans l'ancienne civilisation, dont le luxe et la mollesse commençaient à s'accroître en proportion des richesses que l'Espagne, le Portugal et la France retiraient depuis quelque temps de leurs colonies récemment découvertes du Nouveau-Monde. Il fit fureur dès son apparition en Europe, et les Français, nos frères aînés, avec leur prétendue légèreté habituelle, ne manquèrent pas d'en faire de suite presque une plante nationale. Ce fut d'abord sans doute un objet de grand luxe, mais tous les bons bourgeois qui se respectaient un peu eurent bientôt leur pipé et surtout leur tabatière. Le nouveau petit dieu prit garde de s'arrêter en si beau chemin et gravit même les marches du trône ! Catherine de Médicis, qui régnait alors, en était enthousiaste, et toute sa

cour sut l'imiter. Il en fallait moins pour que son chemin fut fait.

Mais si cette plante merveilleuse acquit bien vite l'universalité de son usage, qui n'a fait que s'accroître d'une manière étonnante avec le siècle, si elle eut de chauds panégyristes, elle eut aussi dès sa venue dans l'ancien monde d'ardents détracteurs. Un peu par superstition, et beaucoup à cause de sa nature désastreuse sous tant de rapports, les Turcs, les Perses et d'autres peuples de l'Orient en furent privés par des lois les plus sévères : les contrevenants avaient le nez coupé, etc. Le pape lui-même, alors Urbain IV, ne se montra pas moins sévère, dans les limites de sa juridiction, et l'on cite de lui une bulle datée de 1604, dans laquelle il excommunie tous ceux qui se permettaient de priser dans les églises.

Ce qui contribua surtout à donner au tabac son extension si rapide et son usage si étendu, est que, dans l'origine, on eut généralement trouver en lui une sorte de remède ou de panacée universels : quelques-uns, au contraire, assurément plus prudents que les premiers, ne voyaient dans cette plante qu'un redoutable poison. Mais la science moderne n'a adopté ni l'une ni l'autre de ces théories. Aujourd'hui, cependant, il n'y a guère que la médecine vétérinaire qui s'en serve pour protéger la peau des chevaux contre la morsure des insectes et autres remèdes extérieurs.

On a aussi prétendu que l'usage de la fumée de tabac peut préserver de la peste : mais tant de fumeurs dans les pays chauds ont succombé et succombent encore à ce fléau, qu'il est bien permis de douter de son efficacité. Quant aux cas d'empoisonnements par l'absorption du tabac, ils ne sont pas moins considérables que ceux de guérison, et ils ont seulement le malheureux avantage d'être bien prouvés, tandis que les derniers sont si peu démontrés qu'on a renoncé à se servir du tabac comme médicament.

* *

Le mot *nicotiane*, employé seul, est donc le nom générique de la famille des solanées et renferme quarante espèces, dont la plus importante est la *nicotiana tabac*. Ses feuilles renferment une huile essentielle à laquelle est due l'odeur du tabac, et un principe pernicieux alcaloïde, la nicotine, qui existe dans la proportion variable de deux à huit pour cent (après dissiccation) et qui est un poison des plus violents.

En passant, j'attirerai l'attention sur le fait que le tabac commence son œuvre de destruction sur le sol même où il est cultivé. Cette production lui enlève des éléments de fertilité que cette plante ne peut plus rendre : la terre est obligée d'emprunter aux céréales l'engrais qui lui est nécessaire, et il en résulte un appauvrissement final des champs livrés à cette culture.

Les effets de la nicotine sur le fumeur habituel sont de deux espèces : effets physiques et moraux. Les premiers se font ressentir surtout sur les nerfs, les organes digestifs et la force vitale, et les seconds sur le cerveau et les mœurs.

Il est bien inutile de prouver ici le caractère désastreux du tabac, quant à ses effets physiques, car il est admis de tout le monde : le petit nombre de ceux qui soutiennent le contraire sont un peu comme les athées, ils ne pensent pas sincèrement ce qu'ils disent, et il n'y aurait guère que l'*argumentum baculinum* pour leur faire admettre la fausseté de leur prétention.

Je me contenterai de traduire quelques lignes du célèbre ouvrage de Sylvestre Graham, *La science de la vie* : « Si quelqu'un, dont les nerfs sont dans leur état normal, vient en contact avec le tabac, il ressent son odeur malsaine, s'aperçoit de suite de son caractère empoisonné et se voit dans la nécessité de l'éviter ; mais s'il continue de plus près son observation, s'il prise, ses nerfs donnent l'alarme, et l'éternuement s'en suit comme un moyen de rejeter la cause offensante. » Et ailleurs : « Le caractère de tous les narcotiques est leur propriété de détruire la vie. Mais quand le système a été dépravé par leur usage répété, la stimulation qu'ils procurent donne une morbide jouissance qui conduit à la confiance de leur salubrité naturelle. Il n'y a pas un poison auquel le corps ne puisse s'habituer... Le tabac en est un des plus grands, et cependant l'avidité pour cette plante méprisable est plus difficile à être

combattue que presque toute autre. Il est comme l'opium, excepté que ce dernier, en étant reçu dans l'estomac, détériore plus immédiatement les organes digestifs. »

Voilà quant à ses effets physiques. La logique me suffirait pour prouver par induction les effets du tabac sur le moral du fumeur, car nous savons que de même que l'âme influe sur le corps, ainsi les effets ressentis par ce dernier s'étendent au principe immatériel de l'homme. Mais l'expérience de tous les jours corrobore ce fait métaphysique et si rationnel, et on va plus loin encore en prouvant l'influence directe de la nicotine sur le moral.

En effet, que produit l'usage de la fumée de tabac ? En donnant ses maux de tête, il alourdit l'esprit, fait perdre momentanément d'abord, puis affaiblit d'une manière considérable la mémoire, la volonté, l'énergie et puis, il faut bien admettre, l'intelligence du fumeur acharné. A-t-on jamais vu un grand principe, produire quelque œuvre remarquable après s'être fatigué l'esprit des émanations de la nicotine ? C'est tout-à-fait le contraire, et personne n'ignore que les maîtres en tous genres ne commencent leurs travaux qu'après s'être livrés à des mortifications et des abstentions de toutes sortes. L'espace seul me manque pour citer les noms de tous les savants, lettres et artistes, dont les œuvres en ne sentant pas l'huile, n'ont pas eu non plus à souffrir des effets du tabac sur le cerveau de leurs auteurs. Nous pourrions plutôt parodier le mot de Troplong et faire dire aux hommes de talent et de génie : « Si l'on nous est arrivé quelques fois de parvenir à la saine intelligence d'un point difficile, c'est toujours notre abstention de fumer qui a été notre principal soutien et notre meilleur secours. »

* *

Les effets se ressentent de la cause, et personne ne donne ce qu'il n'a pas. Voilà un principe bien évident. Et n'est-on pas raisonnablement obligé de l'appliquer au sujet que nous traitons aussi bien qu'à toutes les choses de la nature ? La clarté nous fait conclure à l'existence d'un foyer lumineux, la nuit à l'absence du soleil. Or, la conception ne sera-t-elle pas aussi juste et logique si après avoir fait voir le caractère pernicieux du tabac sur le fumeur, sur la cause génératrice, nous concluons ensuite à la nature moins parfaite et moins bien constituée de ses descendants, ou des effets générés ? Tout ce que l'homme qui fume a ressenti plus ou moins de la nicotine, il le transmet de même plus ou moins à ses enfants.

Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que le poison de la nicotine ne se borne pas à se faire ressentir à quelques générations immédiates, mais s'infiltre pour toujours dans le sang de toute la lignée continue du fumeur ; et en outre de l'affaiblissement général de tous les sens et de toutes les facultés dont les enfants auront à souffrir, le désir irrésistible et toujours plus grand de fumer formera aussi dorénavant partie de leur triste apanage héréditaire.

Combien d'hommes de mérite cherchent en vain la cause de la décadence intellectuelle de l'esprit de leurs enfants, mais on ne devrait pas attribuer ce fait à autre chose qu'à leur propre habitude de fumer ? Combien d'autres s'expliquent parfaitement ce résultat, mais essayent de se le cacher à eux-mêmes, ayant perdu l'énergie nécessaire pour combattre la passion dont nous parlons ?

Je crois que notre province a eu à souffrir plus que tout autre pays des effets désastreux du tabac. Nos aïeux et nos pères ont fumé énormément et continuellement : *Les Anciens Canadiens* peut nous en donner une bonne idée. De nos jours nous n'avons qu'à passer par nos campagnes pour connaître de visu l'immense quantité de tabac qui se consomme. Et un fait fort alarmant, c'est que l'habitude est loin de décroître, que tout ce que le pays récolte ne peut suffire, et que l'on gaspille son argent, parfois péniblement gagné, d'une manière insensée (je puis bien dire criminelle) pour l'importation de cette plante néfaste. Pourtant, tous ces ballots de tabac tombent directement sur le cerveau et la constitution physique des consommateurs et de leurs héritiers.

Pouvons-nous maintenant ne pas trouver une